

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Délibération n° DB 2025-005**

Date de la convocation : 12/02/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 17

Le vingt février deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : Mmes Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Désiré NANJI, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

**Représentés** : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à M. Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Jean-Pol RICHELET donne pouvoir à M. Bruno DAUPHY.

**Secrétaire de séance** : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

**OBJET : DISPOSITIF OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie »,

Vu la délibération n° DC2021/147 du 30 Septembre 2021 approuvant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'Echelle des Communautés des Communes de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethélois pour une durée de 5 ans,

Vu la délibération n° DC2022-18 du 7 avril 2022 approuvant la convention avec l'ANAH (Agence Nationale de Habitat), la Région Grand Est et les communautés de communes de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethélois et des Crêtes Préardennaises ;

Vu la délibération n°DC2022/19 du Conseil communautaire du 07/04/2022 confiant délégation au Bureau pour l'attribution des aides afférentes à la mise en œuvre du Fonds commun d'intervention lié à l'OPAH ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les subventions conformément au tableau annexé à la présente délibération,
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

Le Président,

Benoît SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le  
et de sa publication ou notification le

11 MARS 2025

11 MARS 2025

Civilité	Prénom	Nom	Adresse	Ville	Thématique	Gain énergie / Situation autonomie	Projet	Coût du projet TTC	Coût du projet HT	Montant éligible	Subvention Com. Com.	Subvention ANAH
Madame,				08310 Pauvres	Précarité énergétique	84,66%	Isolation des murs par l'extérieur, des combles, installation d'une PAC et d'un chauffe-eau thermodynamique	73 200,00 €	67 316,89 €	67 316,89 €	6 731,00 €	60 585,20 €
Monsieur,				08400 Liry	Précarité énergétique	82,44%	Isolation des murs par l'extérieur, des combles, changement des menuiseries, pose de volets isolants, installation d'une pompe à chaleur, d'un chauffe-eau thermodynamique et d'une VMC	74 917,54 €	71 011,89 €	70 000,00 €	7 000,00 €	63 000,00 €
Madame,				08240 Harricourt	Précarité énergétique	81,74%	Installation d'une PAC et d'un chauffe-eau thermodynamique, isolation des planchers bas et des combles perdus	35 915,00 €	32 210,11 €	32 210,11 €	3 221,00 €	28 990,00 €
Madame,				08390 Bairon et ses environs	Précarité énergétique	54,90%	Isolation des planchers bas et des murs par l'extérieur, changement des menuiseries, installation d'une VMC	31 058,15 €	29 225,00 €	29 225,00 €	2 922,00 €	26 302,00 €
Monsieur,				08390 Sauville	Précarité énergétique	81,73%	Installation d'une PAC et d'un chauffe-eau thermodynamique, isolation des murs par l'extérieur et des combles perdus	75 765,00 €	67 292,19 €	67 292,19 €	6 729,00 €	60 562,97 €
Madame,				08390 Bairon et ses environs	Précarité énergétique	51,60%	Changement des menuiseries isolation des combles, installation d'une PAC, d'un ballon thermodynamique et d'une VMC	48 902,17 €	46 317,58 €	44 554,78 €	4 455,00 €	40 099,30 €

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le  
et de sa publication ou notification le

11 MARS 2025

11 MARS 2025

Monsieur,	██████	██████████	██████████	08310 MACHAULT	Précarité énergétique	47,70%	Isolation des combles, changement des menuiseries, installation d'une PAC	39 967,78 €	37 877,44 €	37 877,44 €	3 787,00 €	30 301,95 €
Monsieur,	██████	██████████	██████████	08250 GRANDPRE	Précarité énergétique	59,30%	Isolation par l'extérieur et des combles, installation d'un ballon thermodynamique	41 392,50 €	38 174,64 €	38 174,64 €	3 817,00 €	34 357,18 €
Madame,	██████	██████████	██████████	08400 LONGWE	Précarité énergétique	75,36%	Installation d'un ballon thermodynamique, d'une VMC, de radiateurs électriques, changement des menuiseries, isolation des murs par l'intérieur, des rampants et des planchers bas	37 493,68 €	35 210,84 €	35 210,84 €	3 521,00 €	24 647,59 €
Monsieur,	██████	██████████	██████████	08400 VOUZIERS	Précarité énergétique	33,63%	Isolation des planchers bas et des murs par l'extérieur	61 110,00 €	57 924,17 €	40 000,00 €	4 000,00 €	36 000,00 €
Monsieur,	██████	██████████	██████████	08310 MACHAULT	Précarité énergétique	69,83%	Installation d'une chaudière à granulés de bois et de radiateurs, installation d'une VMC, changement des menuiseries, isolation des murs par l'intérieur	76 810,63 €	72 737,39 €	55 000,00 €	5 500,00 €	44 000,00 €
Monsieur,	██████	██████████	██████████	08250 MONTCHEUTIN	Précarité énergétique	63,40%	Isolation des combles et isolation des murs par l'extérieur, installation d'une pompe à chaleur et d'un chauffe eau solaire	70 224,51 €	66 091,94 €	40 000,00 €	4 000,00 €	24 000,00 €
Madame,	██████	██████████	██████████	08240 BRIEULLES- SUR-BAR	Précarité énergétique	72,52%	Installation d'une PAC et d'une VMC, changement des menuiseries, isolation des planchers bas et des combles	32 846,17 €	31 078,76 €	31 078,76 €	3 108,00 €	21 755,13 €
Madame,	██████	██████████	██████████	08400 TOGES	Précarité énergétique	80,30%	Isolation des murs par l'extérieur, changement des menuiseries, installation de poêles à bois, installation d'une VMC et d'un ballon thermodynamique	81 335,86 €	77 010,51 €	70 000,00 €	7 000,00 €	56 000,00 €
Monsieur,	██████	██████████	██████████	08400 Grivy- Loisy	Autonomie		Adaptation salle de bains	7 709,94 €	6 981,12 €	6 981,12 €	698,00 €	4 887,00 €

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le **11 MARS 2025**  
et de sa publication ou notification le **11 MARS 2025**

Monsieur,				08250 Chatel-Chéhéry	Autonomie		Remplacement des volets battants bois par un volet roulant solaire (cuisine) et par des volets battants en aluminium (salon et 3 chambres)	6 650,00 €	6 267,83 €	6 267,83 €	627,00 €	4 388,00 €
								Total subventions			67 116,00 €	559 876,32 €

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le **11 MARS 2025**  
 et de sa publication ou notification le **11 MARS 2025**